



RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

www.canal-de-provence.com

La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) permet le recyclage de l'eau issue des stations d'épuration, pour l'agriculture, les golfs, les espaces verts.

Reconnue par les Nations Unies dans son Agenda 21, encadrée par des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, cette pratique permet lorsqu'elle est bien maîtrisée, de développer une ressource en eau alternative et de réduire la pollution des eaux superficielles. Elle est particulièrement adaptée aux milieux sensibles et aux secteurs où la pression hydrique est forte. Le bassin méditerranéen en est un exemple.

Depuis les années 1980, pour répondre au défi de la gestion concertée de l'eau en région provençale comme ailleurs, la Société du Canal de Provence (SCP) a développé une ingénierie composite autour de la réutilisation des eaux usées, en mettant à profit son expertise variée en matière de traitement et stockage de l'eau, hydraulique, agronomie, génie sanitaire et environnemental.

UNE REGLEMENTATION NEUVE EN FRANCE

Longtemps orpheline d'un cadre réglementaire, la réutilisation des eaux usées en France a fait l'objet d'un arrêté interministériel le 2 août 2010. C'est ce texte qui décline désormais les modalités de mise en œuvre et de surveillance d'un projet de REUT, en fonction de la qualité de l'eau délivrée, du mode d'arrosage et des usages prévus. La SCP accompagne les collectivités et les privés dans la concrétisation de leurs projets, dans le cadre de ce nouvel arrêté.

VOS BESOINS, NOS SOLUTIONS

Nos champs de compétences

- évaluation de l'offre et des besoins en eau,
- choix d'une technologie d'affinage adaptée aux contraintes,
- dimensionnement et choix des réseaux,
- raisonnement agronomique,
- anticipation et gestion du risque sanitaire,
- accompagnement des utilisateurs,
- suivi sanitaire et environnemental.

Nos domaines d'intervention

- études et maîtrise d'œuvre,
- montage et accompagnement des dossiers réglementaires.



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE :

LE PORT – LA RÉUNION

Sur l'île de La Réunion (Océan Indien), la SCP est maître d'œuvre du projet de réutilisation des eaux usées traitées de la ville du Port pour l'arrosage d'espaces verts en aspersion (80 000 EH). Traitement membranaire puis affinage par UV et ozonation.

Mise en service d'un pilote en mai 2011.



SETTAT

A Settât (Maroc), la SCP a réalisé pour le compte de la Banque européenne d'investissement (BEI) une étude multifactorielle sur la réutilisation des eaux usées (175 000 EH). Traitement d'affinage par filtrations centralisées et décentralisées, après lagunage complet. Périmètre irrigable 300 ha.



PORQUEROLLES

Dans le Parc National de l'île de Porquerolles (France), écosystème méditerranéen remarquable, la SCP a réalisé la maîtrise d'œuvre de la station d'épuration par lagunage et du schéma de réutilisation agricole des eaux usées traitées. Deux objectifs : création d'une nouvelle ressource en eau et lutte contre l'intrusion du biseau salé.



BONIFACIO

En Corse du Sud, la SCP accompagne la mairie de Bonifacio et le golf voisin de Sperone pour un projet de réutilisation des eaux usées (15 000 EH). L'objectif est double : limiter les prélèvements dans un contexte de tension sur les ressources en eau et éviter le rejet dans un milieu naturel marin sensible. Dans ce cas également, il est prévu un essai pilote au sens de l'arrêté du 2 août 2010.



CONTACT

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE DE PROVENCE

MISSION COMMERCIALE
INGÉNIERIE (MCI)

Le Tholonet - CS 70064
13182 Aix-en-Provence Cedex 05
France
Tél. : +33 4 42 66 70 59
Fax : +33 4 42 66 60 25

E-mail :
MCI@canal-de-provence.com
Site web :
www.canal-de-provence.com



Eau et environnement,
un savoir-faire reconnu
pour des solutions durables



SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE



Le Tholonet - CS 70064 - 13182 Aix-en-Provence CEDEX 5
Tél. 04 42 66 70 00 - Fax. 04 42 66 70 80 - www.canal-de-provence.com